

# Montbazin et son terroir dans l'Antiquité

par Dominique Haim

Si quatre documents itinéraires routiers de l'Antiquité, dont trois avec une indication de distance, nous apprennent l'existence de *Forum Domitii* entre deux relais romains bien repérés, *Cessero* (Saint-Thibéry) à l'ouest et *Sextantio* (Castelnaud-le-Lez) à l'est, il ne fut pas aisé de localiser exactement le site.

Aujourd'hui encore, et bien que l'archéologie soit venue à l'aide des trop succinctes données littéraires, bien des problèmes sont loin d'être résolus<sup>(1)</sup>. Les quelques renseignements dont on dispose, convenablement utilisés, permettent de placer ce relais sur la commune de Montbazin, dans le canton de Mèze. Mais le site exact n'est pas encore précisé, ni en son centre ni dans ses limites les plus vastes. Et quand bien même la localisation ne poserait plus de problème, alors se poseraient les questions plus importantes, sur l'origine de *Forum Domitii* – les raisons et la date de sa création et le nom de son fondateur –, mais également sur les conséquences de son développement pour la région et pourquoi pas, pour toute la province de Narbonnaise.

Le nom de *Forum Domitii* est riche de déductions possibles : tout d'abord en ce qui concerne l'origine de cette fondation, ce nom composé typiquement latin<sup>(2)</sup> implique un rôle joué par les Romains ; ensuite le gentilice de *Domitius* nous circonscrit l'époque et le fondateur ; enfin, en ce qui concerne la nature des lieux, le terme de *forum* vient s'ajouter aux indications littéraires qui nous mentionnent *Forum Domitii* comme une *mutatio*.

Si l'existence de ce site est due pour une grande part – qu'il nous faudrait déterminer – à sa situation sur l'axe de la voie Domitienne, seules des fouilles archéologiques pourront différencier l'étape routière du marché. L'importance de cette voie romaine, qui, pour relier les provinces d'Espagne à Rome traversait de part en part la Narbonnaise, nous laisse présager des découvertes non négligeables pour l'histoire locale. D'autre part, il faut également examiner en détail la géographie du site et voir si la plaine de Montbazin ne pouvait pas être un lien entre les hautes terres, les Cévennes, et le littoral, tel un trait d'union entre les terres reculées et la nouvelle civilisation. Ainsi nous pourrions voir dans quelle mesure *Forum Domitii* était un site carrefour. Enfin, ce « marché de *Domitius* » ne bénéficiait-il pas en plus d'une situation de ville-frontière ? En effet, à l'époque préromaine, cette zone géographique du bassin de Montbazin-Gigean correspondait à la limite entre les Volques Tectosages et les Volques Arécomiques ; ensuite à l'époque romaine, c'est la limite entre les deux cités de *Baeterrae* (Béziers) à l'ouest et de *Nemausus* (Nîmes) à l'est ; plus tard cette limite s'est également retrouvée au Moyen Âge séparant plusieurs diocèses, ceux d'Agde, Béziers et Saint-Pons d'un côté et celui de Montpellier de l'autre.

Il est donc intéressant de reprendre l'étude de ce site, pratiquement inconnu à notre époque, de faire le point sur tous les renseignements que l'on peut rassembler afin que des recherches futures puissent faire sortir de l'anonymat ce Montbazin antique, relais routier, *forum* et peut-être ville-carrefour et ville-frontière<sup>(3)</sup>.

## La localisation de *Forum Domitii*

Ce ne fut vraiment qu'avec J.-P. Thomas en 1827<sup>(4)</sup> que *Forum Domitii* fut replacé à Montbazin. Il ne disposait pourtant que des mêmes renseignements réunis par ses prédécesseurs<sup>(5)</sup>. Il a détruit toutes les hypothèses antérieures<sup>(6)</sup> et en ne s'aidant que des indications littéraires, il a classé le problème de la localisation à Montbazin<sup>(7)</sup>. Il s'est donc servi des quatre documents itinéraires routiers, seules mentions littéraires que nous a livrées l'antiquité. Le premier document, du début de l'Empire<sup>(8)</sup>, les gobelets de Vicarello, nous apprennent l'existence d'un *Forum Domitii* entre les deux autres étapes de Saint-Thibéry et de Castelnaud-le-Lez et distancé de chacune respectivement de 26,7 km et de 22,3 km<sup>(9)</sup>. Le quatrième gobelet apporte une indication supplémentaire avec la mention nouvelle d'un *Frontiana*<sup>(10)</sup> intercalé entre Saint-Thibéry et *Forum Domitii* et distant de ce dernier de 11,9 km. Ce document, qui nous livre ainsi l'existence et la localisation de l'installation romaine à Montbazin, au moins comme relais de la voie Domitienne au tout début de l'Empire, a le grand avantage d'être confirmé et complété par les trois autres documents. La Table de Peutinger<sup>(11)</sup> présente un décrochement à la hauteur du nom de *Forum Domitii* (cf. fig. 2). L'itinéraire d'Antonin<sup>(12)</sup> présente les mêmes renseignements que les vases Apollinaires mais trois siècles plus tard ; enfin l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem<sup>(13)</sup> contient une indication supplémentaire de premier ordre sur la fonction de *Forum Domitii*, puisqu'il le qualifie de *mutatio*, c'est-à-dire de simple relais ne servant en principe qu'à changer les attelages des courriers du *cursus publicus*<sup>(14)</sup>. Nous devons préciser tout de suite que ce document le plus récent date pratiquement de la fin de la période antique, de 333 ap. J.C.

Dès lors que nous avons toutes ces données, il apparaît évident de pouvoir placer le site en un emplacement géographique certain. Ce qui ne fut pas le cas : en effet, il faut bien l'avouer, c'est surtout parce qu'il n'y avait rien qui sauta aux yeux des chercheurs, que ces derniers préférèrent attribuer le nom antique à des sites qui leur auraient fourni quelques preuves irréfutables de la présence gallo-romaine.

Actuellement le problème de localisation dans l'espace du site antique ne pose donc plus de problème : c'est le village de Montbazin qui recouvre *Forum Domitii*, mais le lieu exact reste à découvrir (cf. fig. 3).

## *Forum Domitii* : une des premières créations romaines dans la Province ?

Avant de se lancer dans une énumération des découvertes qui nous permettra d'entrer plus précisément dans l'étude de l'ampleur de l'implantation romaine, tentons de localiser *Forum Domitii* dans le temps.

Les sources littéraires nous situent un nom, les sources archéologiques nous dessinent schématiquement cette installa-

lation, mais aucun document ne nous apporte la date et le contexte de la création de *Forum Domitii*. Le nom permet de faire des hypothèses. Ce nom de *Forum Domitii* se compose de deux éléments. Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur le premier. C'est la deuxième partie qui nous intéresse plus précisément ici puisqu'elle nous présente un *nomen*, *Domitius*. C'est ce *nomen* qui sert de base à l'essai de datation de cette fondation (15). Les *Domitii* sont bien connus en Gaule narbonnaise, et c'est à un des deux consuls conquérants de la nouvelle Province à la fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.C., Cneus Domitius Ahenobarbus, que plusieurs chercheurs s'accordent pour attribuer cette fondation (16). En effet, celui-ci est venu de 122 à 117 et aurait donc créé le *Forum Domitii* dans les premières années de la conquête.

Cette hypothèse de datation haute n'est pas acceptée par tous, loin de là, car les témoins archéologiques manquent pour appuyer ces assertions. Ainsi, ces derniers ne nous assurent une présence certaine de la civilisation romaine sur ces lieux qu'à partir de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.C. (17). Pour aller dans le sens de ces résultats, on peut chercher d'autres fondateurs possibles (18), mais il faut se rappeler que, mis à part la conquête, il n'y a pas d'autre circonstance aussi propice à la création d'une fondation et correspondant à un fondateur du nom de *Domitius*. On recense d'autres *Domitius* venus dans la Province, mais aucun ne présente à nos yeux la notoriété et la grandeur nécessaire pour revendiquer cette création. C'est donc, tout naturellement et en accord avec P.-M. Duval, que nous nous bornerons à attribuer au conquérant la fondation de *Forum Domitii* en attendant les futures découvertes.

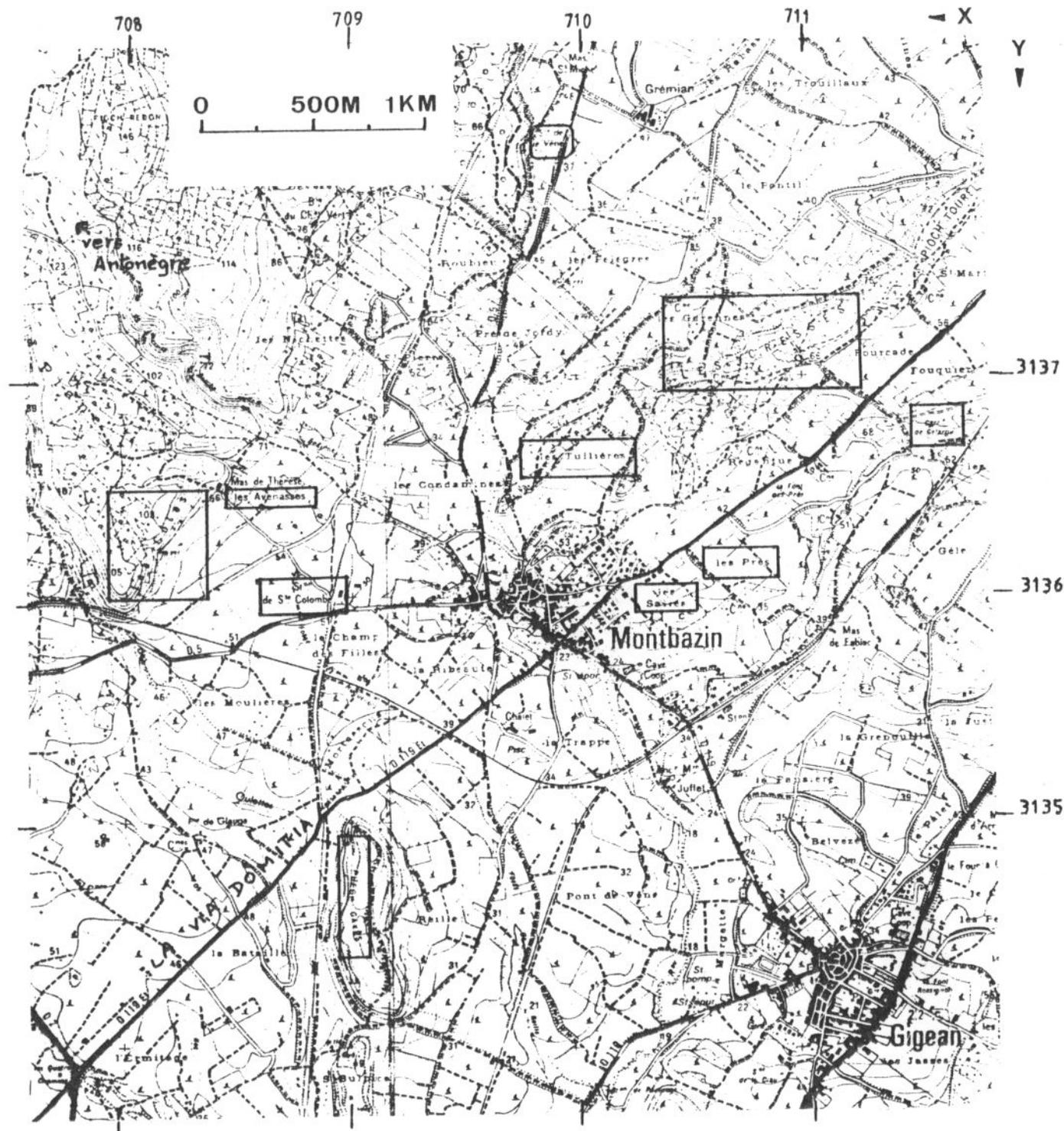


Fig. 1. Les différents sites de Montbazin (extrait de la carte I.G.N. au 1/25 000<sup>e</sup>, Sète 2744 ouest).

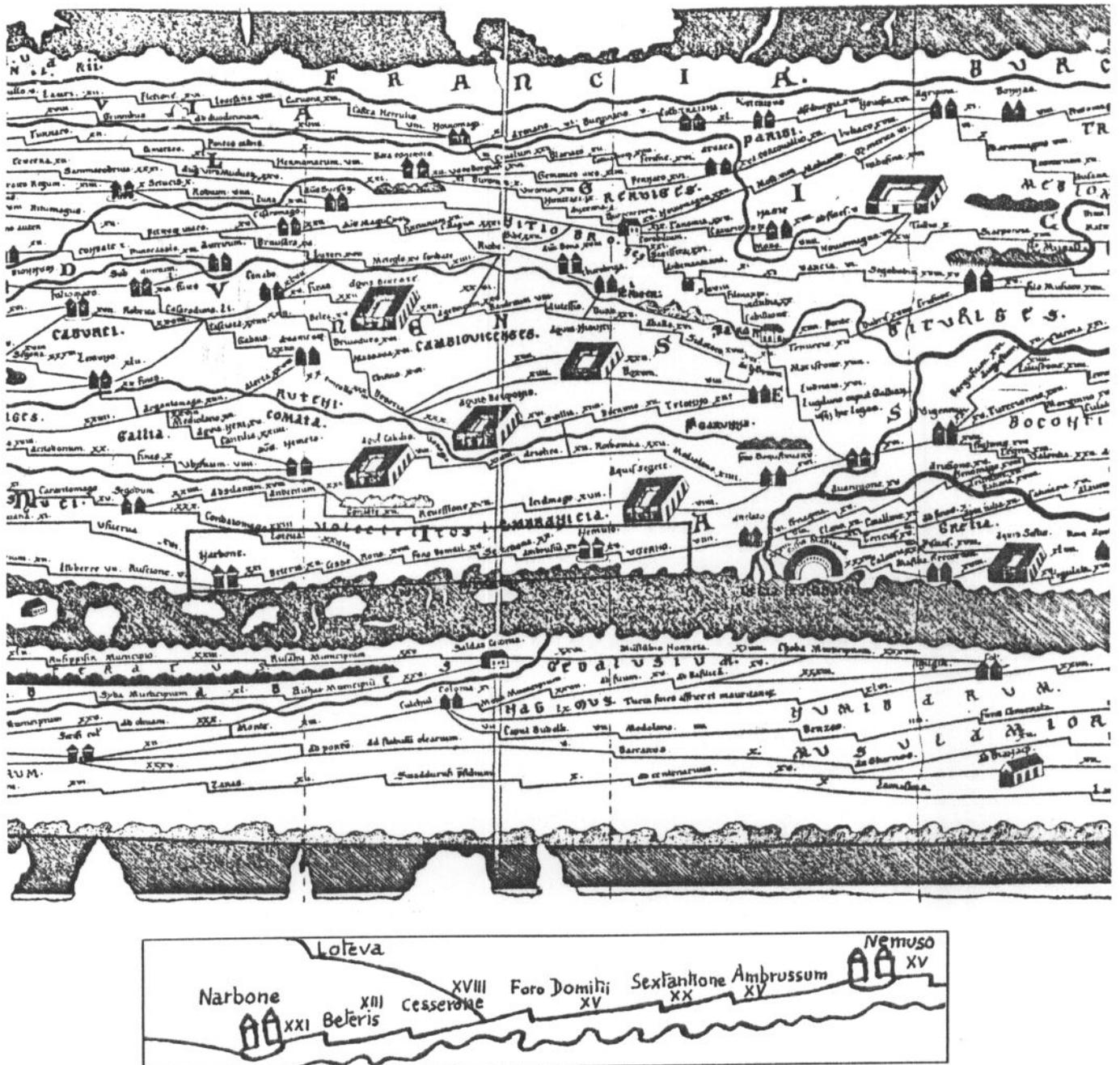


Fig. 2. Forum Domitii sur la Table de Peutinger (cf. La Table de Peutinger publié par K. Miller, *Die Peutingersche tafel*, Stuttgart, 1962, Segment II, 4).

### La prééminence de Nîmes aurait-elle porté ombrage à Forum Domitii ?

Si *Forum Domitii* est vraiment né à la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.C., il est très possible que ce relais ait eu une vie très intéressante et riche que des découvertes archéologiques à venir permettront peut-être d'entrevoir. A l'heure actuelle, seules des suppositions peuvent être faites sur ce premier siècle d'existence où *Forum Domitii* aurait été une des trois fondations romaines en Narbonnaise entre Narbonne et Aix-en-Provence. Lors du siège de Marseille en 49, c'est d'un marché dont César a eu besoin, et il a fondé *Forum Julii* pour aider au ravitaillement des troupes d'Italie venant renforcer les assiégeants (19) ; de même, le marché de *Forum Domitii* a pu jouer un rôle de surveillance auprès d'Agde, place grecque, et de centre de ravitaillement sur la voie Domitienne au temps où Domitius commandait les troupes. On peut rappeler que le conquérant réaménagea cette voie d'Espagne qui lui permettait de silloner la Province et lui donna également son nom. Sans pour autant apporter la preuve irréfutable qui nous donnerait la solution sans appel, nous disons

que la majorité des circonstances penche pour une datation précoce.

Dès lors que la cité de Nîmes est créée (20), on peut logiquement voir le rôle de notre agglomération devenir secondaire à la périphérie du territoire. Et, que l'on place alors la fondation de *Forum Domitii* le plus haut possible dans le temps, dans les années 118, ou bien au début de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.C., nous pouvons voir à présent le site comme un simple relais sur un axe économique et civilisateur. Pendant cette Paix romaine, l'institution dominante dans notre étude fut celle du *cursum publicum* dont il faut chercher l'origine chez Auguste et même avant (21). Cette poste impériale impliquait l'existence d'un réseau d'étapes pour l'entretien des courriers : il a fallu créer des relais de première importance, les *mansiones*, pouvant recevoir pour une nuit au moins les courriers et les fonctionnaires impériaux, et des relais de seconde importance, les *mutationes*, permettant de changer les chevaux. Les axes routiers prirent alors une dimension nouvelle et furent parcourus régulièrement par des informateurs. La *Via Domitia* n'a pas été

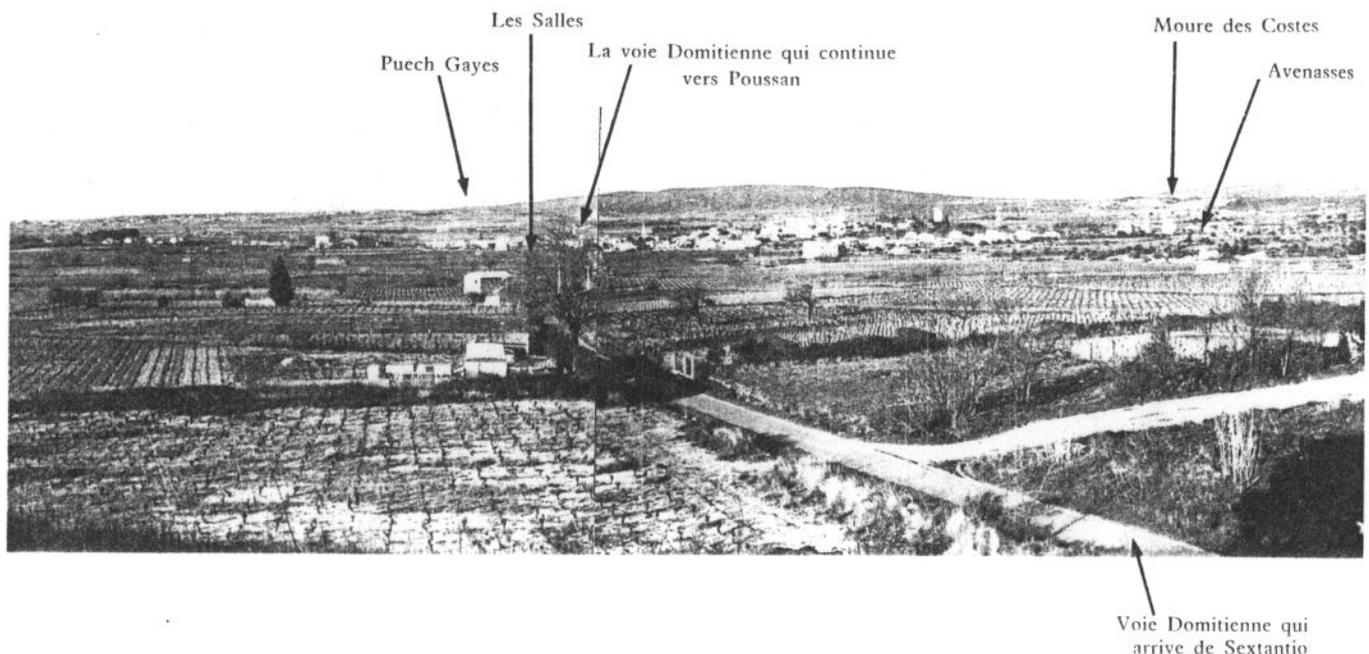


Fig. 3. Vue du site de Montbazin, à partir de Régentus vers le sud-ouest dans l'axe de la voie Domitienne.

épargnée par ce changement et nous avons appris par l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem que notre *forum* fut une *mutatio*. Et bien que seul un document tardif nous l'apprenne, il faut travailler sur l'hypothèse que la *mutatio* existait dès le début de l'Empire.

*Forum Domitii* n'étant plus un des rares centres romains en Narbonnaise avec les créations de cités par César et Auguste principalement, c'est simplement comme relais de la voie Domitienne, et peut-être comme marché secondaire qu'il a pu avoir un rôle pendant le Haut et le Bas-Empire.

Fondation précoce, étape routière, *forum* et *mutatio*, tout cela en bordure de la *Via Domitia* : autant de caractéristiques très attractives pour l'étude d'un site et qui implique l'importance de la géographie des lieux, de la voie romaine et par-là même – le réseau de communication étant à l'origine des relations humaines – des rapports avec les agglomérations environnantes.

### Les avantages géographiques de *Forum Domitii*

#### \* Le cadre physique

Il nous faut replacer *Forum Domitii* dans le cadre géographique naturel tel que les Romains l'ont trouvé il y a près de vingt et un siècles. Il y a peu de changements semble-t-il par rapport à aujourd'hui. Montbazin se situe dans la partie ouest d'une plaine étroite entourée de deux lignes de hauteur, qui sont au sud-est le massif de la Gardiole et au nord-ouest la montagne de la Mourre. Cette plaine, allongée sur vingt-deux kilomètres entre la rivière de la Mosson au nord-est et l'étang de Thau au sud-ouest, et large de quatre à cinq kilomètres, présente une topographie presque horizontale (entre 30 et 50 m d'altitude) accidentée par quelques buttes surplombant le paysage : comme les « Cresses » (76 m) au nord-est de Montbazin ou le « Puech Gayès » (74 m) au sud-ouest. La forme et la situation de cette plaine lui confèrent un privilège important ; elle est un axe de circulation majeur reliant la région de Montpellier au Biterrois<sup>(22)</sup> : privilège de nature aussi bien économique et culturel que politique. Cette plaine est parallèle à la Méditerranée, or le plus court chemin de terre pour se rendre d'Italie en Espagne passe par cette bordure méditerranéenne ; et, il s'est trouvé que la plupart des chemins antiques reliant ces deux pays ont emprunté cette plaine de Montbazin. Le site bénéficiait donc déjà de circonstances favorables à une occupation humaine. Toujours d'un point de vue de géographie historique, cette plaine a été un lieu frontière entre divers peuples, comme les Ibères et les Ligures dès le IV<sup>e</sup> s.<sup>(23)</sup>, ensuite entre les Volques, Tectosages du côté de Toulouse et Arécomiques du côté de Nîmes, enfin au temps de l'Empire romain, entre les deux cités

de Béziers et de Nîmes. Avant la naissance des deux cités et de leur territoire, *Forum Domitii* se trouvait enclavé entre les territoires grecs d'Agde et de Marseille lorsqu'en 70 av. J.C. des territoires arécomiques avaient été accordés à Marseille<sup>(24)</sup>. Cette position de bourgade-frontière peut nous inciter à faire des rapprochements avec d'autres sites-frontières comme *Ruscino*<sup>(25)</sup> ou encore *Eburomagus*<sup>(26)</sup>. On peut aussi, mais dans une dimension différente, comparer notre installation à celle de *Cessero*<sup>(27)</sup>. Ces deux relais sont à la lisière du territoire grec d'Agde. De plus tout comme *Cessero* serait devenu relais de la voie Domitienne en dehors de la chôra d'Agde – permettant ainsi à l'axe romain d'éviter le centre grec – on pourrait penser que *Forum Domitii* a joué le même rôle vis-à-vis de *Mesua* (Mèze), port dans la dépendance de la ville grecque toute proche donnant sur l'étang de Thau également inclus dans le parcellaire grec. Ces deux relais pouvaient même avoir un rôle de surveillance.

#### \* Les avantages économiques

D'un point de vue économique, la géographie de la plaine de Montbazin est appréciable. C'est une vallée abritée et ensoleillée. Son sol est composé de marnes et de calcaire dur<sup>(28)</sup>, ce dernier d'ailleurs idéal pour la production de pierres de construction. Une installation humaine réclame la présence de l'eau et celle-ci ne manque pas à *Forum Domitii*. Nous trouvons de nombreuses sources situées au contact garrigue-bassin, comme celle alimentant la rivière de la Vène à environ deux kilomètres au nord du site. On trouve plusieurs points d'eau sur la commune de Montbazin et les traditions orales colportent l'existence de marécages dans le creux du bassin Montbazin-Gigean depuis plusieurs siècles. La zone méridionale du bassin où se trouve notre terroir est drainée par deux cours d'eau. Celui de la Vène, que nous venons de mentionner, prend donc sa source au contact des garrigues et de la plaine et traverse l'agglomération actuelle<sup>(29)</sup>. Dans l'antiquité cette rivière a pu avoir un tracé légèrement différent car le site des Tuillières est aujourd'hui séparé en deux par un coude très marqué de la Vène, ce qu'il n'était pas apparemment vingt siècles plus tôt. Il faut noter que cette rivière coupe la voie Domitienne : y avait-il un pont ou un passage à gué ? Il n'en reste pas de vestige. Le deuxième cours d'eau, le ruisseau des Oulettes, de bien moindre importance, ne coule plus aujourd'hui que par intermittence.

Il s'avère donc que les circonstances sont assez favorables à une ou plusieurs installations humaines dans cette plaine de Montbazin. Que ce soient la situation abritée que la vallée offre, ses conditions avantageuses propices à la culture et l'histoire qui a confirmé sa position de site-frontière, tous ces caractères positifs l'emportent sur l'inconvénient majeur qui semble être

la présence de marécages dans ce bassin. Il est vrai toutefois que ce dernier n'offre pas de grandes surfaces agricoles. Pourtant nous allons rencontrer plusieurs occupations d'époque différentes sur la commune de Montbazin.

### Quelques traces du passé préromain de la commune de Montbazin

La microrégion de Montbazin a révélé des précédents préhistoriques et historiques à la venue des Romains. Et on peut remonter très loin dans le temps pour retrouver la première occupation humaine connue. C'est à l'extrémité nord-ouest de la commune à 5,5 km du village, que se trouve la grotte appelée « Baumasse d'Antonègre ». Elle est orientée à l'est, creusée dans les calcaires à 200 m d'altitude dans la montagne de la Mourre<sup>(30)</sup>. J.-M. Thomas y a découvert de nombreux silex d'époque moustérienne qui ont fait l'objet de publication<sup>(31)</sup> et des témoins de la faune quaternaire rappelant le remplissage de la grotte de l'Hortus au nord du Pic Saint-Loup. Cette baume d'Antonègre aurait été fréquentée pendant le deuxième stade wurmien par des chasseurs appartenant à la civilisation du complexe de l'Hortus dont les vestiges ont été découverts dans d'autres sites du sud-ouest de la France et de la Catalogne. Cette installation témoigne donc d'une présence humaine sur le territoire de Montbazin au moins de 100 000 ans av. J.C.. A la fonte glaciaire la grotte fut envahie et bouchée<sup>(32)</sup>.

Du paléolithique, il faut attendre l'époque du Bronze final pour retrouver des traces d'occupation. C'est juste avant l'Age du Fer que les hommes s'installèrent sur le Mouré des Costes<sup>(33)</sup>. Ce site également découvert par J.-M. Thomas est situé à 700 m à l'ouest des Avenasses. L'homme y est cette fois sédentaire, il chasse toujours, il pêche, il cultive et il domestique des animaux comme le mouton. Il délimite des parcelles d'occupation par de grosses pierres fichées dans le sol. Sur la longue crête, de nombreux habitats néolithiques sont décelés. Un habitat étudié présente un rectangle de 14 m de long sur 3 m de large, divisé en trois cases, une de 7 m et deux de 3 m<sup>(34)</sup>. Sur ce site J.-M. Thomas a retrouvé d'abondants tessons de poterie à tétons et dents de loup, des poteries indigènes de la fin de l'époque du Bronze et du début de l'Age du Fer, plusieurs fusaïoles<sup>(35)</sup> ainsi que quelques silex du néolithique (cf. fig. 4).

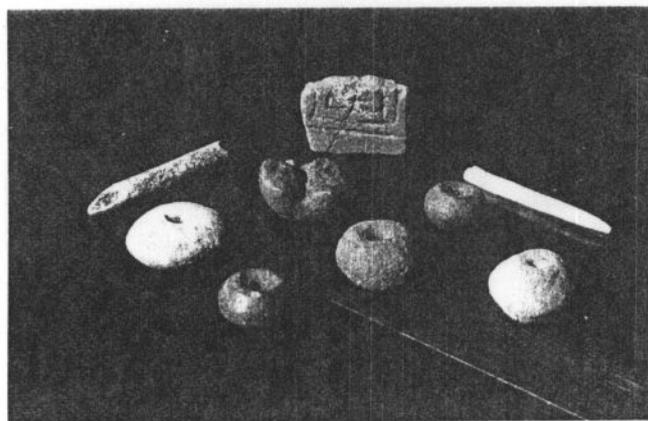


Fig. 4. Quelques objets trouvés sur le site du Mouré des Costes (fusaïoles, poinçons en os, et peut-être, d'après J.-C. Richard, un fragment d'autel foyer). Collection Thomas.

A cet habitat de sommet correspondrait, d'après J.-M. Thomas et l'abbé J. Giry, une nécropole de plaine, à 300 m à l'est, en aval des Costes, sous la « future » villa gallo-romaine des Avenasses ; car on retrouve sous la villa et dans la périphérie les mêmes poteries que sur les Costes. Il s'agirait d'une nécropole néolithique. Toutefois, tant que des recherches plus approfondies n'auront pas été entreprises, il sera difficile de déterminer précisément la correspondance entre ces deux sites.

Il est très tentant de mentionner le Puech Gayès qui domine le site de *Forum Domitii*. Il s'agit d'une des rares hauteurs de

la plaine qui aurait pu très bien convenir pour un habitat fortifié du type *oppidum*. Mais cette hauteur qui présente tous les atouts d'abri et de protection n'a fourni que quelques tessons de poterie de type indigène grossière et non tournée (cf. fig. 5). A ses pieds coule pourtant le ruisseau des Oulettes et passe la voie romaine. Rien n'aurait été plus évident que de choisir le site de *Forum Domitii*, lorsque avec la Paix romaine l'habitat serait descendu dans la plaine, à ses pieds, auprès du relais romain. Mais si notre possibilité de reprendre l'histoire à l'envers peut nous permettre d'avoir des hypothèses de travail, il faut pouvoir accepter, comme ici, que certaines s'avèrent sans fondements suffisants. D'autant plus que la reconnaissance de la voie Héracléenne pose un problème dans notre région. Il est tout à fait possible qu'elle passe plus en hauteur sur le versant sud-est de la montagne de la Mourre, tout proche du Mouré des Costes et ce serait le déplacement de la voie dans la plaine qui aurait permis le glissement du site indigène vers le site de Montbazin à l'époque romaine.



Fig. 5. Vue sur le Puech Gayès qui surplombe Montbazin (photo prise vers le sud).

### L'implantation romaine

Nous pouvons dès lors nous intéresser plus précisément aux vestiges gallo-romains qu'offre la commune de Montbazin. Plusieurs repères archéologiques ont été mis au jour depuis plus d'un siècle, permettant de délimiter le site gallo-romain et son terroir. Car il est naturel de trouver dans une région à habitat dispersé, dans le rayonnement d'un *vicus*, d'autres structures n'appartenant pas directement à ce groupe d'habitats. Mettons de côté les conclusions auxquelles nous sommes arrivés et demandons-nous si, en l'absence des données littéraires étudiées plus haut, il serait possible à partir des seules données archéologiques, de restituer un *forum* à Montbazin. Cette tâche s'avère difficile car en l'absence de grande découverte architecturale assurant l'existence sur les lieux d'un *pagus*<sup>(36)</sup>, les seuls témoins dont nous disposons pourraient se trouver dans n'importe quelle villa gallo-romaine<sup>(37)</sup>. Notre seul critère sera essentiellement le degré de concentration des éléments trouvés, autant que leur diversité. En effet, on retrouve dans un périmètre assez restreint<sup>(38)</sup> un tronçon important de canalisation, un site artisanal, un ou plusieurs sites agricoles, une ou deux nécropoles, tout cela lié à un matériel riche, de nombreuses monnaies et divers objets en céramique. En ajoutant que toutes ces principales découvertes ont été faites de part et d'autre de la voie Domitienne, on peut au moins en conclure qu'il y a eu en ce lieu un groupe d'habitats non négligeable qui a pu servir d'étape sur la grande voie antique.

Si la tradition historique et les conditions géographiques nous incitent à placer ici *Forum Domitii*, il faut bien avouer que les découvertes archéologiques sont légères.

Toutefois, à l'aide de ces éléments archéologiques nous pouvons tenter de circonscrire la superficie qu'aurait occupée cette concentration humaine durant l'époque gallo-romaine<sup>(39)</sup>.

Il faut d'ores et déjà distinguer le *vicus* des « Salles », identifié comme étant le *Forum Domitii*, des villas et du site artisanal

situés dans sa proximité. Nous avons donc trois sites particulièrement repérés, pour avoir fait l'objet de travaux de recherches et qui ont livré un grand nombre de vestiges. Toutefois on recense plusieurs autres sites qui ont été découverts, fortuitement, lors de prospections de surface ou au hasard de charruages, dont malheureusement des rapports précis font défaut. De même nous disposons d'objets dont le lieu d'origine est inconnu.

1) Si, comme il est logique de le penser, c'est la *Via Domitia* qui a été à l'origine de la création de *Forum Domitii*, il apparaît que le site le plus ancien est celui situé aux « Salles »<sup>(40)</sup>. L. Albagnac a répertorié une monnaie républicaine trouvée sur ce site : il s'agit d'un denier de Brutus daté de 60 av. J. C.<sup>(41)</sup>. Toutefois, on ne peut pas tirer de conclusion à partir d'une seule pièce ; de plus une pièce de monnaie se conserve bien et a pu être déposée sur les lieux bien après sa date d'émission.

Si plusieurs érudits locaux s'accordent pour voir dans ce quartier le *vicus* du *Forum Domitii* c'est parce qu'on y a retrouvé quelques structures intéressantes. Sur la parcelle n° 1339, lors d'un terrassement dans le fossé de drainage qui longe cette parcelle (sur sa limite avec la parcelle 1280), une structure maçonnée d'époque romaine a été découverte. Tout ce que l'on sait, c'est qu'elle comportait plusieurs tuiles romaines plates (*tegulae*). Sa destination est inconnue et il ne reste aucun vestige apparent. Elle se situait à quelques mètres de la route<sup>(42)</sup>.

Lors d'un défoncement sur la parcelle n° 351, J.M. Thomas a mis au jour une imposante margelle de puits en pierre. N'ayant pu la dégager entièrement il l'a réenterrée<sup>(43)</sup>.

La parcelle n° 292, actuellement une vigne couverte de tessons, apparaît comme une des plus riches du site. Des travaux agricoles ont permis à J.M. Thomas de mettre au jour d'autres structures construites, remblayées depuis. Il s'agit d'un grand conduit maçonné, construit en petit appareil et recouvert de grandes dalles de calcaire local. Le canal était large de 1,53 m pour une hauteur de 0,68 m<sup>(44)</sup>. Les dalles étaient longues de 1,8 m sur 0,4 m de largeur. Le conduit fut reconnu sur plus de 8 m. L'orientation générale de la structure paraît oblique par rapport à la voie Domitienne ; d'après les souvenirs du fouilleur, il n'est pas tout à fait perpendiculaire. Il pourrait s'agir d'un égout romain ou d'un élément du système d'adduction d'eau d'un bâtiment de *Forum Domitii*. Une monnaie de Claude (41-54) a été retrouvée dans ce contexte. Cette découverte semble attester un caractère assez monumental du site.

A l'ouest de la parcelle n° 161, J.M. Thomas a assisté à la mise au jour d'un groupe d'amphores complètes, brisées par la suite, qu'il a interprété comme étant un grenier d'amphores.

L'hypothèse de travail voudrait que si *Forum Domitii* est localisé aux Salles, ce site fournisse des bâtiments privés mais aussi publics. Mais on ne peut pas attribuer les découvertes à tel ou tel bâtiment. Pourtant on peut essayer de voir dans le tronçon de caniveau, une partie de tout un système de canalisations qui aurait desservi tout le *Forum Domitii*. De même le grenier d'amphores aurait pu appartenir à un bâtiment public où était entreposé le fruit de réquisitions pour l'annonne<sup>(45)</sup>.

Il faut ajouter que ce site des Salles, en majorité couvert de vignes, est parsemé de tessons, de matériel varié, allant de morceaux d'amphores, de tuiles (*tegulae* et *imbrices*), de dolia, de céramiques communes et sigillées, de pierres de construction, de fragments métalliques et de verre, aux monnaies datées de 60 av. J. C.<sup>(46)</sup> à 400 ap.<sup>(47)</sup>.

2) Le deuxième site est celui des Tuillières, à l'ouest de Montbazin, sur la route qui va vers Cournonsec, à la sortie de l'agglomération<sup>(48)</sup> (cf. fig. 1), dans un coude de la Vène. Il est connu depuis 1967 par MM. Albagnac et Thomas et il a été étudié par V. Serneels<sup>(49)</sup>. Il présenterait trois zones à vocation différente : un secteur d'habitation séparant le quartier des producteurs d'amphores d'une zone de cuisson de tuiles.

3) Le troisième site important est plus éloigné de *Forum Domitii*. Il est situé au pied de la montagne de la Mourre<sup>(50)</sup> (cf. fig. 1), dans une zone de contact entre vignes et garrigues à l'ouest de Montbazin, au lieu-dit « les Avenasses ». Il s'agirait d'une *villa*

*rustica*<sup>(51)</sup>, à la fois agricole et artisanale dont le domaine est repéré sur plus de trois hectares parsemés de tessons et de vestiges divers<sup>(52)</sup>.

C'est en 1962 que J.M. Thomas trouve sur ce site un premier bassin semi-circulaire à revêtement hydraulique dans lequel il signale un fragment important d'enduit peint. Un second bassin fut découvert lors des fouilles de 1980 par le Club Archéologique du Languedoc<sup>(53)</sup>. J.M. Thomas a repéré également un chauffage par hypocauste : pour notre chercheur, ces bassins en *opus signinum* devaient se trouver dans l'*atrium* de la *villa* d'après les restes des murs dont les fondations furent aussi découvertes. Il est très dommage que nous ne disposions pas de plus de renseignements.

Cet habitat aurait débuté dès le premier siècle av. J.C., serait resté modeste jusqu'aux premier et deuxième siècles de notre ère, à partir desquels son développement se manifesterait par une abondance de matériel trouvé, pour atteindre les troisième et quatrième siècles, assurément siècles de prospérité de ce domaine.

Deux nécropoles gallo-romaines ont existé sur ce site d'après J.M. Thomas. Ce dernier pense que celle trouvée sur le domaine des Avenasses fut détruite au début du siècle par des charruages mais qu'il en reste des fragments de sarcophages en cuve de pierre sur certains murs actuels. Un autre charruage a démentelé des tombes en place, dont une contenait aux pieds du squelette, de la poterie brisée de la Graufesenque et dont certaines seraient des tombes d'enfants. Dans une autre vigne, une autre nécropole aurait fourni une dizaine de tombes renfermant au total un mobilier de neuf vases en parfait état, de poterie grise de fabrication locale et daté du III<sup>e</sup> s. ap. J. C.. Il doit s'agir de la nécropole publiée sur le site de Sainte-Colombe<sup>(54)</sup>, où en 1971 quatre ou cinq tombes sous tuiles d'époque tardive furent bouleversées par un défonçage à l'est du chemin qui traverse le gisement entre l'ancienne gare et la Croix. Le tènement de Sainte-Colombe est à 300 m au sud-est des Avenasses<sup>(55)</sup>. Dans chaque tombe découverte, apparemment pauvre, on a retrouvé une grosse valve de coquillage remplaçant la lampe à huile ; ce qui a fait dire qu'il s'agissait là de tombes d'esclaves, par opposition à la nécropole des « maîtres » citée ci-dessus<sup>(56)</sup>.

Le site des Avenasses apparaît comme un grand domaine agricole avec des bâtiments luxueux, qui devait être inclus dans un réseau économique important car L. Albagnac y a répertorié 64 monnaies dont, mise à part un as nîmois de l'époque d'Auguste, la majeure partie est datée des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. ap. J. C.<sup>(57)</sup>.

Les autres sites n'ont pas fait l'objet de travaux archéologiques précis. A l'occasion de la création de l'école maternelle derrière la poste de Montbazin, des fonds d'amphores italiques furent découverts fichés dans de l'argile.

Au lieu-dit « Mas de Rey »<sup>(58)</sup>, site séparé du secteur des Salles par la Vène, des structures interprétées comme des « murailles » antiques auraient été repérées dans le courant du XIX<sup>e</sup> s.<sup>(59)</sup>. Plus récemment, J.M. Thomas a signalé sur ce site plusieurs sépultures à inhumation, sans mobilier et datées du IV<sup>e</sup> s. ap. J. C.. Il faut rappeler que, ce gisement se trouve le long de la voie Domitienne et que la présence de tombes à la sortie d'un *vicus* le long d'une voie romaine est attestée.

Enfin, il faut ajouter qu'au Mas d'Antonègre<sup>(60)</sup> à proximité de la chapelle romane, des vestiges gallo-romains ont été découverts.

Il semble que tout ce terroir ait connu une occupation continue pendant toute la période gallo-romaine et il est logique de penser que c'est la *Via Domitia* qui en a rythmé la vie.

---

## Forum Domitii et la Via Domitia

---

La voie Domitienne est repérée sur toute la commune de Montbazin qu'elle traverse pratiquement en ligne droite. Bien qu'elle ne soit pas visible, on sait qu'elle emprunte plusieurs voies communales dont certaines ne sont plus que des chemins de desserte agricole mais qui relient des tronçons de voies encore aujourd'hui très fréquentées<sup>(61)</sup>. On notera qu'aucune borne milliaire n'a été

retrouvée sur cette commune. La voie, qui déjà hors des villes est rendue difficilement identifiable, était peut-être en remblai à cause des marécages, comme entre Pomérols et Florensac <sup>(62)</sup>. Cela nous permet de comprendre la discontinuité entre le tracé de la voie romaine et celui de la voie Héracléenne. Cette dernière devait bien passer plus en hauteur sur le versant de la Mourre à l'abri des eaux et par conséquent le tracé actuellement reconnu n'est pas de l'époque préromaine. Et encore, est-il évident que ce tracé à été remanié à plusieurs reprises, que l'on est encore loin de connaître toute l'évolution de la *Via Domitia* sur le terroir de *Forum Domitii* et que les articulations avec la cadastration posent également des problèmes de tracé. Si, du temps de Pompée ou d'Auguste, la voie était d'un intérêt principalement politique et militaire <sup>(63)</sup>, elle s'est doublée d'un intérêt économique avec l'afflux des hommes d'affaires italiens et la mise en valeur des ressources locales. D'ailleurs, elle n'a bien vite gardé que ce rôle économique et civilisateur. La voie a eu ses marchés, ses haltes, ensuite avec le *cursum publicus*, ses relais, avec la police, ses stations de *beneficarii* et avec le fisc, ses *horrea* (greniers). On peut donc proposer un modèle où l'on verrait la création d'un *forum* suivi de celle d'un relais au service de Rome, ce qui ferait ressortir le rôle de la voie Domitienne en tant que maîtresse du destin des petites bourgades comme *Forum Domitii*. Nous pouvons aussi émettre des réserves et dire que, *Forum Domitii* étant un marché important, bien placé et bien desservi, l'État romain a préféré y installer un de ses relais, pour des raisons de sécurité et d'approvisionnement. D'ailleurs le nombre de mille séparant *Sextantio* et *Cessero* de *Forum Domitii* montre, par leur inégalité, qu'il n'y a pas de distance à respecter et que l'on a privilégié les avantages du site dans le choix de l'emplacement du relais <sup>(64)</sup>.

A partir de l'axe principal et afin de desservir aussi bien le *vicus* que les différents domaines établis en retrait, on doit retrouver des chemins secondaires. Alors que l'on vient de poser le problème du tracé de la voie Domitienne, axe de première importance, il serait présomptueux de retracer les voies secondaires pour lesquelles on a encore moins de renseignements. Lorsque Auguste chargea son gendre Agrippa de réorganiser le réseau de communications <sup>(65)</sup>, on sait que ce dernier trouva un système gaulois assez dense qui répondait aux besoins locaux. Mais pour *Forum Domitii* le problème se pose autrement, puisque nous pensons qu'il s'agit d'une fondation *ex-nihilo*. Nous devons donc rechercher les voies secondaires mises en place à l'époque romaine et qui ont pu prendre appui sur la cadastration. En l'absence de repérages archéologiques la toponymie nous permet de retenir un nom. Le « Chemin des cinq termes » <sup>(66)</sup> qui peut rappeler soit une ancienne voie de passage bornée <sup>(67)</sup>, soit si l'on se réfère au vocabulaire cadastral, un des chemins importants dans le système de cadastration romaine. En effet, tous les cinq *decumani* et tous les cinq *cardines*, on trouve un passage plus important <sup>(68)</sup> appelé *limes quintarius* qui pouvait servir de voie. Une étude précise du ou des cadastres pourra peut-être inclure cette voie dans la cadastration antique englobant *Forum Domitii*. Mais à première vue l'orientation ne correspond pas à celle des cadastres repérés sur ce terroir. Un deuxième toponyme, la « Carriérasse » <sup>(69)</sup>, est intéressant par sa localisation car il représente un axe plus ou moins bien restitué, coupant la voie Domitienne à la hauteur de Montbazin et reliant le versant de la Mourre avec la Gardiole de l'autre côté de la plaine <sup>(70)</sup>.

Parallèlement à ces chemins secondaires mais d'une importance supérieure nous avons M. Clavel qui nous montre l'évidence d'une voie littorale en plus de la voie Domitienne, qui relierait Agde et Mèze et qui à Montbazin rejoindrait la voie Domitienne <sup>(71)</sup>. Cette situation amplifierait le rôle de carrefour que nous sommes tentés de reconnaître à *Forum Domitii* (cf. fig. 6).

Si les grands axes romains ont souvent influencé le parcellaire rural, les voies secondaires en ont été tributaires et leur reconnaissance doit passer par une étude de la morphologie agraire grâce aux découvertes cadastrales et archéologiques.

### Forum Domitii et le problème de la cadastration

La recherche cadastrale est une source très riche de renseignements pour « reconstituer le cadre qui a déterminé le mode de distribution et de répartition des terres, guidé l'aménagement

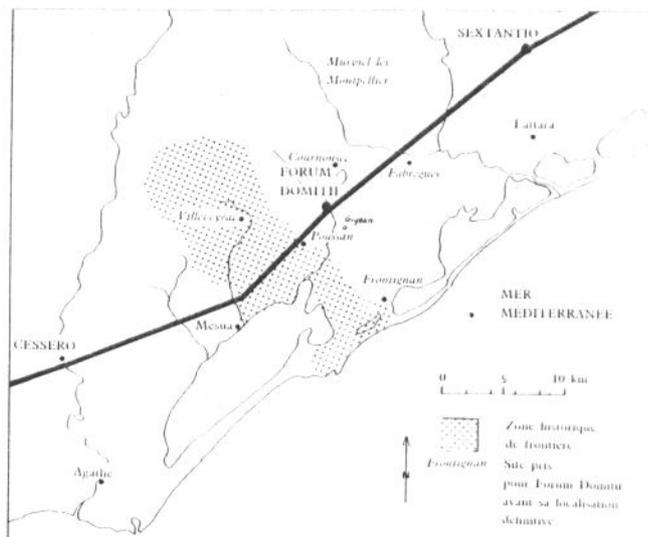


Fig. 6. La voie Domitienne et les différentes agglomérations autour de *Forum Domitii*.



Fig. 7. Le long de la voie Domitienne, en venant de Regantus, vers *Forum Domitii*, on trouve dans le fossé à l'est, des alignements de grosses dalles.

du territoire, influencé l'implantation de l'habitat et le tracé des voies de communication à l'époque antique » <sup>(72)</sup>. Mais pour avoir des résultats précis et sûrs, cette étude exige de travailler sur de vastes espaces et avec un matériel de pointe. Nous ne pouvons que retenir quelques remarques à partir des études déjà faites <sup>(73)</sup> (cf. fig. 8).

*Forum Domitii* se trouvait donc dans le territoire de Nîmes, même s'il se trouvait juste à sa frontière <sup>(74)</sup>. Car, plusieurs cadastres appartenant à des cités différentes mais aussi à des époques différentes se retrouvent sur ce terroir. Avant tout il convient d'inclure notre site dans le parcellaire repéré par M. Guy <sup>(75)</sup>, le cadastre de Nîmes II, dit aussi de *Sextantio*. On a même retrouvé <sup>(76)</sup> deux réseaux sur le Montpelierais, que l'on a appelé Montpelierais A et B. Le A présente un réseau orienté à 42° W qui se développe selon un module normal de 20 *actus*, équivalent à 708 m à partir du tronçon de la voie Domitienne compris entre le Lassédéron, au sud-ouest de Laverune, et le site de *Forum Domitii*. Le second réseau, le B, d'orientation voisine (44° W) mais de module différent (710 m), entretient également avec la voie Domitienne un rapport significatif : un *decumanus* s'identifie avec un tronçon de la voie entre *Forum Domitii* (après le décrochement nécessaire pour éviter le Puech Gayès), et l'infléchissement adopté par la voie au pied du Puech Monier, entre Poussan et Loupian. On peut s'étonner de voir ainsi *Forum Domitii* à un changement d'orientation des deux *decumani*. Pour les chercheurs qui ont travaillé la question, on doit admettre l'adaptation du tracé de la voie au cadastre et reconnaître par-là que l'on dispose d'un terme essentiel de datation relative. On doit garder à l'esprit qu'il peut ne pas s'agir ici du premier tracé, mais que le tracé de la voie Domitienne tel qu'on le repère actuellement, est lié au parcellaire du Montpelierais.

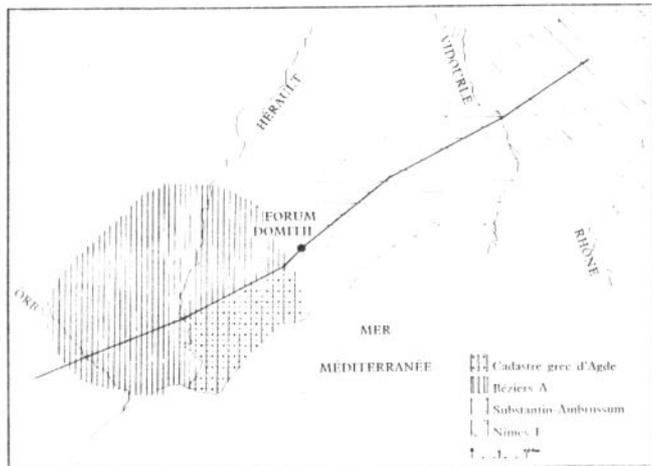


Fig. 8. *Forum Domitii* enclavé dans les diverses cadastrations étudiées (d'après les figures 4, 5 et 6 de G. Chouquer et alii, *Cadastrés...*, cf. note n° 24).

Il est normal que *Forum Domitii* soit inclus dans une cadastration, car le réseau orthogonal apparaît comme la structure la plus appropriée pour organiser un habitat créé *ex-nihilo* (77). Dans ce cas, on peut penser qu'il y a eu un parcellaire propre à cette fondation romaine. D'autant plus que même si l'on sait que les cadastres sont faits sur des grands ensembles, nous avons l'exemple du Lunellois (78) où J.-L. Fiches a retrouvé des traces d'un parcellaire propre à ce terroir et qui aurait structuré la région avant les grands cadastres de Nîmes. Quelques tentatives montreraient peut-être l'existence d'un autre réseau local orienté à 57° W (79).

Avant d'évoquer le problème posé par la situation de frontière de notre site, il faut voir jusqu'où est reconnu le cadastre de *Sextantio*. Le réseau du Montpellierais A démontre qu'il fut chargé d'organiser la colonisation de la plaine littorale et des garrigues montpellieraines entre l'Hérault et le Vidourle, ainsi que la mise en valeur des zones palustres bordant les étangs côtiers du bassin de Thau à celui de Maugio. Les cadastres ruraux développés aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J. C. par les Romains s'inscrivent en effet dans un vaste projet d'aménagement du territoire ; ils sont chargés d'assurer l'assainissement des zones marécageuses en structurant un système de drainage. Or, la plaine de *Forum Domitii* était marécageuse, nous l'avons vu ; rappelons-nous aussi la découverte du tronçon de canalisation (80). Ainsi le cadastre du Montpellierais trouverait toute sa raison d'être dans ce terroir. Pourtant *Forum Domitii* est à la lisière d'une zone où l'on retrouve plusieurs cadastres. On relève ainsi en Gaule de nombreux cas de chevauchements considérables (81). Le cadastre de Béziers A a été repéré jusqu'à la rive septentrionale de l'étang de Thau (82). Le cadastre grec d'Agde, antérieur, a été repéré jusqu'aux abords de Poussan (83). Cette zone tampon Mèze-Loupian-Poussan présente une densité de signes remarquable.

En ce qui concerne la datation de ces cadastres, il semble que le cadastre grec orienté à 42-43° E a été mis en place entre le IV<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> s. (84). Celui de Béziers A serait augustéen. Quant à celui du Montpellierais, difficilement datable, il serait à placer dans la deuxième phase intense de limitation coloniale des Gracques à Auguste.

Ces parcellaires ont très certainement structuré le sol de *Forum Domitii*, mais il est difficile de retrouver les différents témoins de ces empreintes indélébiles de systèmes géométriques, en l'absence de relevés suffisamment précis des structures mis au jour par les quelques sondages (85).

Afin de retrouver d'autres traces d'occupation s'intégrant dans le parcellaire, on peut s'aider de la toponymie. Cet outil nous signale des points de carrefour, des lieux de sépultures, comme à Mortassous, mais aussi nous explique les termes des Salles, des Tuillières ou des Avenasses (86). De même, les communes voisines fournissent plusieurs sites (87), ce qui nous donne un terroir de *Forum Domitii* bien occupé.

## L'occupation du terroir de *Forum Domitii*

Avec la romanisation et la Paix de l'Empire, l'installation romaine se généralise et tout autour de notre étape se multiplient les toponymes gallo-romains, témoins d'une occupation romaine. Il n'est qu'à rappeler les sites que l'on a pris pour *Forum Domitii*, Poussan, Villeveyrac, Grémian, Escaffiac ou Frontignan (88). Il est par conséquent difficile de déterminer le terroir de notre site d'étude à l'intérieur de son réseau de relations. *Forum Domitii* est un *pagus* de la cité de Nîmes et on peut essayer de délimiter son « espace vital » par rapport aux autres *vici* voisins. Du côté nord-ouest, nous avons la frontière naturelle de la Mourre. Vers le nord-est, l'oppidum de Murviel-lès-Montpellier devait étendre ses terres vers Cournonterral notamment pour ce qui nous intéresse. Avec celui de Fabrègues, la partie nord-est de la plaine était occupée. Si l'on admet qu'à l'ouest, dans la zone frontière, c'était la localité de Mèze qui devait occuper les terres jusqu'à *Forum Domitii* – puisque la chôra d'Agde a été repérée jusqu'à Balaruc-le-Vieux (89) – on a délimité le terroir de notre fondation. Il faut bien sûr tenir compte des changements venus avec le temps et les nouveaux *vici* qui sont nés tels que Balaruc-les-Bains, Gigean ou Poussan. Mais peut-on faire la différence aussi avec les nombreuses *villae* et leurs grands domaines ?

En revenant sur *Forum Domitii* pouvons-nous extrapoler sur les structures qui ont dû vivre sur ce sol ? Principalement, en s'attachant au problème du *cursus publicus*, nous devrions trouver des bâtiments types, tels que des hangars pour les voitures, des écuries pour les chevaux. On admet que les écuries des stations ne pouvaient guère abriter plus de huit chevaux (90). On peut s'attendre à trouver également une forge pour remettre en état une voiture abîmée. Ensuite même pour un simple relais, les auberges ne pouvaient pas manquer pour permettre aux courriers et aux passagers de se restaurer ou de se reposer pendant que l'on changeait l'attelage. D'autres structures également propres au service public ont pu se rattacher à celles du *cursus publicus*. Ainsi lorsque le service de l'annonne s'est superposé à la poste impériale (91), on a souvent lié les greniers avec les relais par mesure de sécurité. C'est dans des *horrea* que les quantités de blés et autres denrées destinées aux soldats étaient entreposées. Le grenier à amphores retrouvé aux Salles (92) est un argument trop faible car il peut appartenir à une simple *villa*.

Un autre élément peut nous faire réfléchir sur l'importance de *Forum Domitii*. Il s'agit de ce que dit le Code Théodosien (93) sur les *stationes*, *mansiones* et *mutationes* du *cursus publicus*. Les distances entre les diverses *mutationes* nous donnent une moyenne de 8,333 milles et entre les *mansiones* de 20 à 24 milles. Or de Cessero à *Forum Domitii* on trouve 18 milles (94). Même si la distance avec *Sextantio* est moindre (15 milles), ces écarts sont plus proches de l'écartement entre *mansiones*. On peut envisager le site comme assez important. En plus, le long de la voie Domitienne, on pourra trouver au moins deux ensembles peut-être juxtaposés, le relais et le *forum*.

Enfin si l'on rappelle le parallèle possible avec le site-frontière de Bram, c'est-à-dire à un des points les plus éloignés du centre politique et administratif, il est logique de penser que le pouvoir y a délégué un représentant.

Cet éloignement par rapport à la cité, sa situation sur la voie Domitienne – axe de desserte qui permet des échanges en tous domaines –, sa position de carrefour, de centre de ravitaillement et de relais postal sont autant de facteurs en faveur du développement du commerce à *Forum Domitii*, ce « marché de Domitius ». Nous pouvons dès lors aborder les relations économiques et humaines telles que l'on peut les entrevoir sur notre terroir.

## La vie à *Forum Domitii*

Que ce soit tout ce qui touche à l'économie, aux problèmes de population ou de la culture, on est tributaire des documents archéologiques à venir. Néanmoins, nous pouvons lancer des hypo-

thèses de travail fondées sur ce qui a déjà été mis au jour, quitte à les voir se modifier plus tard grâce aux futures découvertes.

### Les relations économiques

La vallée abritée et ensoleillée a certainement accueilli la trilogie méditerranéenne : blé-vigne-olivier. De fait, *Forum Domitii* était un marché et les biens les plus échangés devaient être les produits agricoles. Même si, les toponymes ne remontent pas à l'antiquité, ils ont pu garder le souvenir de terres productives comme aux Avenasses (95). En rapport avec la *mutatio*, un élevage de chevaux et de mules était nécessaire. Comme dans toutes les *villae* les pesons de métiers à tisser retrouvés en grand nombre sont la preuve d'une activité de tissage. Des plantes à tisser comme le lin ou le chanvre ont pu compléter la laine des moutons. En fait, il nous manque trop de données pour déterminer quelles étaient vraiment les productions dominantes et secondaires du terroir de *Forum Domitii*.

On retrouve des installations « industrielles », à l'écart de la route comme il se doit (96). Le site le plus intéressant est celui des Tuillières (97) où ont été retrouvés des fours de potiers de production d'amphores, ce qui éclaire par ailleurs la partie transport de la production agricole. A proximité on a la matière première, puisqu'en sous-sol et parfois à l'affleurement, des couches d'argile bleue ont pu être exploitées par les potiers (cf. fig. 9).



Fig. 9. Vases et plats entiers en céramique trouvés dans des tombes d'époque tardive (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.). Collection Thomas.

Nous pouvons aussi mentionner la carrière de Gélargue. Nous ne savons pas si elle a été exploitée dans l'antiquité pour fournir des pierres en calcaire coquillier; toutefois, des monnaies gauloises y ont été retrouvées et Montbazin a donné plusieurs inscriptions lapidaires, des morceaux de colonnes, des dalles et des pierres de construction.

Mis à part les productions agricoles et artisanales propres à la bonne marche des *villae*, il reste le *forum*, caractérisant un lieu d'échanges commerciaux.

Nous avons vu la situation géographique idéale le long de la voie romaine et surtout la position de carrefour, notamment à la frontière de deux régions. *Forum Domitii* était un lieu d'échanges, et les produits n'étaient pas tous censés sortir du terroir. En tant que pôle bien situé, ce marché pouvait servir de point de rencontre pour les productions venant des hautes terres, des garrigues, celles venant du littoral au-delà de la Gardiole, celles venant de l'étang de Thau et celles apportées par la voie Domitienne, reliant ainsi les diverses villes et les divers ports de l'Empire.

Le site de Montbazin fournit des témoins de ces échanges, puisque L. Albagnac a répertorié et analysé un beau matériel monétaire de 119 monnaies, trouvées aussi bien sur le site présumé de *Forum Domitii* qu'aux Avenasses. L'étude de ces monnaies montre une prédominance des échanges au Bas-Empire. D'un autre côté on a des marques de potiers sur céramique, connues et datées des premiers siècles. Les fibules et les types d'amphores trouvés témoigneraient également en faveur d'une activité non négligeable dans les premiers siècles de notre ère.

### Les rapports démographiques

Tous ces échanges et ces contacts économiques ont impliqué des mouvements de population, des liaisons humaines. Marché et donc lieu de relations, relais et par définition lieu de passage, la fondation romaine de *Forum Domitii* au sein d'un territoire étranger où vivent des indigènes et des Grecs, pose le problème de l'assimilation de ces diverses populations. Ce lieu a dû retenir des éléments de cette population hétérogène qui suit les armées romaines : marchands, colons en quête de terres riches et des vétérans à la recherche des terres qui leur sont dues. *Forum Domitii* accueillait deux sortes de population : celle qui habitait le terroir et celle qui ne faisait que passer. A la lisière du territoire grec, des gens de culture hellénistique ont certainement exercé ou même vécu sur ce terroir. Nous pouvons mieux entrevoir cette population à travers quatre des inscriptions découvertes à Montbazin. Trois d'entre elles présentent un texte, la quatrième, peut-être une signature. La première, remarquable et toujours visible (98) (cf. fig. 10) est une épitaphe d'un sévir augustal : D(iis) M(anibus) / C(aii) VETTI(i) HYPNI / (sex) VIR AUG(ustalis) / C(aius) VETTIUS / <sup>5</sup> EUTYCH(h)ES / T.F.I. / VIV(it). (99). Que l'on traduise : « Aux Dieux Mânes de C. Vettius Hypnus, sévir augustal, C. Vettius Eutyches (T.F.I.) (a dédié), de son vivant. » L'épitaphe est datée de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J. C. (100), mais elle pose un problème de compréhension pour la sixième ligne (101). Cette inscription nous apprend l'existence de deux personnages de même *nomen* et de même *praenomen*, d'origine romaine, C(aius) Vettius. Les *cognomina* sont en revanche vraisemblablement d'origine grecque (102). Il semble que ce soit l'affranchi d'un grand personnage, peut-être propriétaire terrien (103) qui a ainsi élevé cette épitaphe à son maître qui vient de mourir. Les deux autres inscriptions, également des épitaphes, ont été perdues (104). On lit la première : D(ii), M(anibus) / ... A NNII / A NNIANI / c ORNELIA / <sup>5</sup> c OTTULL(a) M(a)T(e)R. Et on la traduit : « Aux Dieux Mânes de Annus Annianus, Cornelia Cottulla, sa mère (a dédié). » La seconde est lue : D(iis) M(anibus) / C(aii) IULI(i) FIRMIV(?) / T(itus) TAVIVS -. Et la traduction en serait : « Aux Dieux Mânes de C. Iulius Firminus, T. Tavius (a dédié). » Ces deux inscriptions présentent des noms romains complets. Quant à la quatrième inscription, il ne s'agit apparemment que d'une signature; peut-on y voir de préférence la marque d'un sculpteur grec ou doit-on se résigner à une marque de carrière? Elle se trouve sur un chapiteau en marbre clair provenant vraisemblablement d'un édifice monumental (cf. fig. 11). C'est à la périphérie supérieure de cet élément que se trouve deux lettres dont un kappa grec (105).



Fig. 10. Inscription du sévir augustal, encadrée dans le mur de l'école derrière la mairie de Montbazin.

Ces inscriptions montrent donc la présence de gens romanisés dont certains d'origine hellénistique. On pourra se poser des questions sur les rapports sociaux entre ces divers personnages, qu'ils soient du service public, propriétaires, simples habitants des lieux ou encore gens de passage.

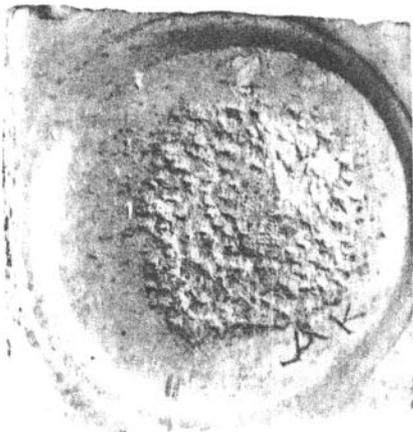


Fig. 11. Chapiteau en marbre clair, portant deux lettres (signature d'atelier, d'artisan, ou plus vraisemblablement, d'après J.-C. Bessac, la marque de l'emplacement du chapiteau dans l'édifice). Retrouvé dans les environs de la chapelle romane par J.-M. Thomas. Collection Thomas.

### Quelques traces de la culture romaine

La romanisation du terroir ne fait pas de doute à la vue des quelques structures d'habitats retrouvées et des fragments d'architecture relevant d'une recherche du confort et même du luxe <sup>(106)</sup> (cf. fig. 14). Il est vrai que l'on trouve ces témoins dans des sols appartenant à des *villae* et que l'on ne sait pas ce qu'il en était dans le *vicus*.

L'art romain était présent puisque J.M. Thomas a retrouvé une statuette faite en un alliage très dense (cf. fig. 12) ainsi qu'une tête humaine en pierre, difficile à déterminer (cf. fig. 13). Les inscriptions présentent un fini de bonne qualité avec des décorations dignes des inscriptions des grandes cités romaines.



Fig. 12. Petite statuette en alliage lourd (plomb-étain ?), mutilée (aurige ou bien faune dansant ?), du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Collection Thomas.

C'est d'un point de vue religieux que nous retrouvons la tête en pierre, car cette sculpture de facture gallo-romaine représentant une tête laurée d'adolescent semblant porter un casque à cornes, fait penser à un Mercure. *Forum Domitii* est un lieu de



Fig. 13. Tête d'adolescent coiffée d'un casque (un Mercure ?), trouvée près de la chapelle romane de Saint-Pierre de Montbazin. Collection Thomas.

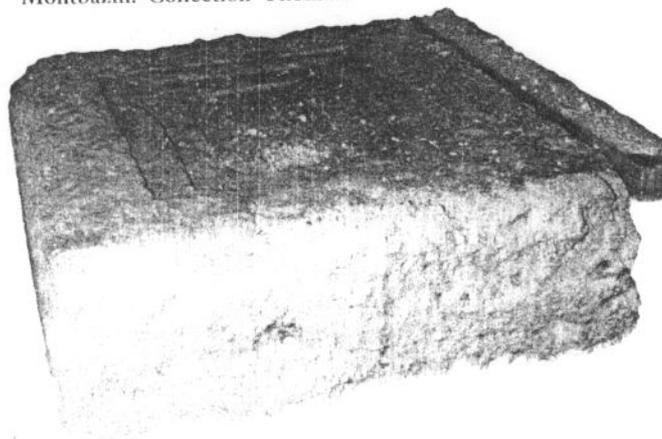


Fig. 14. Autel wisigothique retrouvé à Saint-Sulpice-de-Thoron (à la limite de la commune de Poussan). Il est porté par un chapiteau de style dorique trouvé sur le site dans Avenasses (exposé dans la chapelle romane de Saint-Pierre-de-Montbazin).

passage, or cette divinité protège les voyageurs et les commerçants. Il est à noter que cette tête a été retrouvée sur un site de hauteur, près de l'église Saint-Pierre de Montbazin <sup>(107)</sup>.

Enfin, un deuxième élément milite en faveur du mouvement religieux à *Forum Domitii* car on retrouve la trace d'un autre culte fréquent dans l'antiquité romaine, celui de la foudre lié à Jupiter. En 1881, a été trouvée une table en calcaire portant l'inscription : « FVLGVR/DIVOM » <sup>(108)</sup>.

Il est courant de trouver ainsi les lieux frappés par la foudre, divinisés et consacrés.

Les premiers problèmes posés par *Forum Domitii* ont été sa localisation et son caractère assez exceptionnel de fondation précoce dans la toute récente Narbonnaise.

Une fois réintégré dans son contexte historique, nous avons pu apprécier la situation géographique de ce site, dont le principal facteur de développement a été la voie Domitienne. Sous l'occupation romaine, il a pu être une place de ravitaillement des troupes militaires romaines ; ce qui donnait déjà le ton à une dominante économique. Toutefois, isolée dans la nouvelle province, cette étape routière a pu servir de point de surveillance, de point d'attaque comme de repli, mais aussi de point de romanité. Quand arrive la Paix romaine, la fonction de marché se développe et les activités économiques éclipsent tout autre

activité. Avec Auguste et sa poste impériale, *Forum Domitii* devient un relais reconnu. Mais notre site qui pouvait être destiné à devenir une place importante de par sa situation de carrefour dans une zone frontrière, n'est devenu qu'un maillon de l'immense chaîne qui relie tous les points de l'Empire.

Pourquoi *Forum Domitii* est-il resté à l'état d'un marché-relais de seconde importance, alors qu'il aurait pu, tout comme *Ruscino*, devenir, pourquoi pas, une cité? Où se situaient exactement le relais et le *forum*? Formaient-ils deux entités bien distinctes l'un de l'autre? Quels étaient les bâtiments publics de *Forum Domitii*? *Forum Domitii* avait-il une cadastration propre à son terroir, et le *forum* avec la *mutatio* étaient-ils intégrés à ce réseau? Bien des recherches restent à faire.

En fait, il est certain que la civilisation romaine a profondément imprégné ce terroir. Pourtant les aléas historiques tout comme les détails de sa vie gallo-romaine durant près de six siècles, nous échappent pour répondre à ces questions. Beaucoup de ces réponses pourront se trouver dans les résultats des futures fouilles. Il est donc nécessaire de mettre au jour des réalités archéologiques encore enfouies, avant qu'elles ne soient en danger, pour confirmer ou infirmer un bon nombre de nos hypothèses faites à partir des données rassemblées à ce jour et éclairées par des exemples provinciaux.

## NOTES

- 1 - Cet article est tiré d'un mémoire de maîtrise intitulé *Forum Domitii (Montbazin, Hérault) et son terroir dans l'antiquité*, dirigé par M. le professeur M. Gayraud, soutenu à l'Université Paul Valéry de Montpellier en juin 1985.
- 2 - Il est d'une origine qui tranche par rapport à *Sextantio* et à *Cessero*.
- 3 - Parmi les chercheurs locaux qui m'ont prêté leur concours, je tiens à remercier tout particulièrement J.-M. Thomas qui a mis à ma disposition ses documents et ses collections ainsi que M. l'abbé J. Giry. Je remercie également les chercheurs qui ont travaillé sur le site et qui m'ont autorisé à consulter leurs rapports déposés à la Direction des Antiquités Historiques de Montpellier, MM. M. Lugand et V. Serneels. Afin de mieux cerner le cas de *Forum Domitii* il est fructueux de se pencher sur les histoires des localités voisines, telles que : de L. Albagnac, *Contribution à l'histoire de Frontignan*, Frontignan, non daté ; L. André, *Gigean, mon village* ; R. Arnaud, *Ma ville a un passé, Histoire de Mèze*, Mèze, 1966 ; sous la direction de G. Cholvy, *Histoire de Montpellier*, Toulouse, 1984 ; M. Clavel-Lévêque, *Béziers et son territoire dans l'antiquité*, Paris, 1970 ; sous la direction de J. Sagnes, *Histoire de Sète*, Toulouse, 1987 ; L. Secondy et J. Secondy, *Pignan en Languedoc, contribution à l'histoire des communautés languedocienne*, Montpellier, 1979 ; et le chapitre de J.-C. Richard, De la préhistoire à la fin du monde antique, dans L. Secondy, *Entre Couzou et Mosson, dix villages, dix visages*, Montpellier, 1985, p. 25-36.
- 4 - J.-P. Thomas, *Mémoire historique sur Montpellier et sur le département de l'Hérault*, Paris, 1827, p. 66-75.
- 5 - Guillaume de Catel, *Mémoire de l'histoire de Languedoc*, Tolose, 1633 ; F. de Plantade, *Mémoire à la Société des Sciences de Montpellier*, le 7 décembre 1730 ; J. Astruc, *Mémoire pour l'histoire naturelle de la province de Languedoc*, Paris, 1740 ; et quelques autres que l'on retrouve chez J.-P. Thomas cité en note 4.
- 6 - Qui plaçaient *Forum Domitii* à Fabrègues, Murviel, Frontignan, Villeveyrac, Valmagne ou encore Poussan.
- 7 - Canton de Mèze. Sur la carte I.G.N. au 1/25 000<sup>e</sup> de Sète 2 744 ouest aux coordonnées Lambert III : X = 710 et Y = 3 136.
- 8 - Les Gobelets de Vicarello ou vases Apollinaires ont été découverts parmi les offrandes du bassin sacré des *Aquae Apollinares* à Vicarello et sont répertoriés au *C.I.L.* (Corpus des Inscriptions Latines) sous les nos 3 281 à 3 284. Les trois premiers datent du début du principat d'Auguste et le quatrième du règne de Tibère.
- 9 - Nous nous référons au mille romain établi pour la Gaule méridionale par A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine, Les routes*, VI-I, Paris, 1934, p. 79. Nous avons XVIII milles de *Forum Domitii* à *Cessero* et XV milles jusqu'à *Sextantio*.
- 10 - C'est la seule mention de ce relais à VIII milles de *Forum Domitii*. Ce site n'a pas encore été repéré avec certitude. Cf. infra note n° 94.
- 11 - Cette carte du monde gréco-romain est unique en son genre. Cf. l'édition de E. Desjardins, *La Table de Peutinger*, Paris, 1869-1876. Pour plus de commodités voir P.-M. Duval, *Sources de l'histoire de France*, Paris, 1971, notice n° 262. Cf. fig. 2. Plus récent, K. Miller, *Die Peutingersche tafel*, Stuttgart, 1962, Segment II, 4.

12 - Il s'agit d'un état des routes du début du IV<sup>e</sup> s. Duval, *op. cit.*, notice n° 211.

13 - Duval, *op. cit.*, notice n° 234.

14 - Sur ce thème voir de H.-G. Pflaum, *Essai sur le cursus publicus sous le Haut-Empire romain*, Inst. de France Acad. des Inscript. et Belles Lettres, Mémoire, 1940, XIV.

15 - Nous employons ce terme car nous nous fondons sur l'hypothèse qu'il s'agit d'une création *ex-nihilo*.

16 - Cf. C. Goudineau qui, dans *La ville antique*, t. 1 de l'histoire de la France Urbaine, Paris, 1980, p. 81 et fig. 36, place la fondation avec les premières créations du demi-siècle suivant l'arrivée des Romains ; P.-M. Duval, A propos du milliaire de Cn. Domitius Ahenobarbus découvert dans l'Aude en 1949, *Gallia*, VII, fasc. 2, p. 207-231 ; M. Gayraud, *Narbonne antique des origines à la fin du III<sup>e</sup> s.*, Paris, 1981, 8<sup>e</sup> sup. à la Revue Archéologique de Narbonnaise (R.A.N.), p. 128 ; C.-Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. 3, Paris, 1909, p. 36.

17 - Nous remercions D. Rouquette pour son aide et ses renseignements. Pour ce chercheur, la création a dû se placer vers 50 av. notre ère et non au-delà. De plus M. Lugand nous a appris que la plupart du matériel retrouvé lors de son sondage en février 1985 dans le quartier des Salles, lieu présumé par les érudits locaux comme étant le *Forum Domitii*, ne daterait que de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.C. au plus tôt.

18 - Sur la possibilité d'attribution de la paternité de *Forum Domitii* à un autre *Domitius*, cf. J. Campardou, A propos du milliaire de Cn. Domitius Ahenobarbus découvert à Treilles (Aude), *Gallia*, VII-2, 1949, p. 195-206 ; cf. aussi P.-M. Duval, A propos... ; et Y. Burnand, *Domitii Aquenses*, Paris, 1975, 5<sup>e</sup> sup. R.A.N. Il faudrait notamment approfondir le rôle de L. Domitius venu en 49 av. notre ère. Peut-on envisager l'idée que le siège de 49 aurait eu une telle répercussion sur la colonie grecque d'Agde au point d'en nécessiter la création d'un poste de surveillance et de ravitaillement de la part des Romains? Cf. plus loin le cas de *Forum Iulii*.

19 - J. Gascoü et M. Janon, *Inscriptions Latines de Narbonnaise, Fréjus* (I.L.N.), Paris, Gallia, XLIV<sup>e</sup> sup., 1985, introduction.

20 - Voir les articles de D. Roman, particulièrement *La fondation de la colonie de Nîmes. Problème de chronologie*, Bulletin de l'École Antique de Nîmes, 14, 1979, p. 99-104. Voir de M. Christol et Ch. Goudineau, Nîmes et les Volques Arécomiques au I<sup>er</sup> s. av. J.C., *Gallia*, 1988, t. 45, 1987-1988, p. 87-103, avec une mise à jour bibliographique des travaux sur Nîmes (en note 2) ; cf. aussi, J.-J. Hatt, *Histoire de la Gaule romaine*, Paris, 1970, p. 91.

21 - Cf. note n° 14.

22 - P. Vié, *La bordure occidentale du fossé de Montbazin, étude de formes et formations quaternaires*, Mémoire de maîtrise de géographie physique (dactylographié), Montpellier, 1974.

23 - Lantier, Antiquité du Roussillon, *R.E.A.*, 21, 1919, p. 278 ; cf. aussi *Table ronde du C.N.R.S. du 23 octobre 1982 à Montpellier sur les Inscriptions Latines de Narbonnaise*, le chapitre de J.-L. Fiches, L'exemple du territoire de Nîmes, p. 14-15 ; J.-P. Thomas, *Mémoire...*

24 - Chouquer-Clavel-Dodinet-Favory-Fiches, Cadastres et Voie Domitienne, *D.H.A.*, n° 9, 1983, p. 87-112.

25 - Lantier, *op. cit.* ; G. Barruol et collaborateurs, *Ruscino Château-Roussillon, Perpignan (Pyrénées-Orientales)*, I, Paris, 1980, 7<sup>e</sup> sup. R.A.N.

26 - Sur la ville de Bram, M. Passelac, *Le vicus Eburomagus* (Bram), *R.A.N.*, 3, 1970, p. 71-101 ; M. Gayraud, L'inscription de Bram (Aude) et les toponymes *Eburomagus*, *Hebromagus*, *Cobiomagus* en Gaule méridionale, *R.A.N.*, 3, 1970, p. 103-114.

27 - M. Clavel-Lévêque, Cadastres, centuriations et problèmes d'occupation du sol, dans *Cadastres et Espace rural, problèmes de cadastration antique*, Table ronde de Besançon de Mai 1980, Paris, C.N.R.S., 1983, p. 207-258.

28 - Cf. note n° 22.

29 - Cf. F.R. Hamlin, *Les noms de lieux du département de l'Hérault, nouveau dictionnaire topographique et étymologique*, nouvelle édition, Nîmes, 1988, où il explique « Vène » par source ou avoine. Rappelons l'existence toute proche des Avenasses.

30 - Nous remercions encore vivement J.-M. Thomas, ce chercheur qui a beaucoup découvert sur le passé de Montbazin et qui nous a fait part de ses travaux, ses connaissances et ses collections.

31 - Publiés par D. Rouquette dans *L'Hérault préhistorique et protohistorique* de J. Wallon, Mémoire de la Société Archéologique de Montpellier (S.A.M.), 1978, t. XIII, p. 108 ; cf. sur la région préhistorique, J.-C. Richard, *La région montpelliéraine à l'époque pré-romaine (750-121 a.c.)*, coll. Latomus, CXXX, Bruxelles, 1973.

32 - On trouve des renseignements sur la grotte d'Antonègre dans : *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1966, p. 21 ; *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de Sète et de sa Région* (B.S.E.S.S.R.), I, 1969, p. 33 ; et *Bulletin de la Fédération Archéologique de l'Hérault*, 1979.

33 - Coordonnées Lambert, X = 708 et Y = 3 136,5.

34 - Il y a une ressemblance avec le site de Cambous (Viols-en-Laval, Hérault).

- 35 - Témoins d'activité de tissage. Cf. fig. 4.
- 36 - Sur le *pagus*, C. Jullian, *R.E.A.*, 21, 1919, p. 102-103.
- 37 - Cf. infra note n° 51.
- 38 - Si l'on prend 1 km de rayon autour de Montbazin.
- 39 - Nous utilisons les inventaires faits après enquêtes, sur le terrain, auprès des collectionneurs et des musées, par les auteurs suivants qui nous ont permis de les consulter : M. Lugand, *L'occupation antique des communes de Balaruc-le-Vieux, Bouzigues, Poussan et Montbazin*, Mémoire de maîtrise, Montpellier III, 1984 ; V. Serneels, rapports déposés à la Direction des Antiquités Historiques, sur *L'atelier de potiers gallo-romains des Tuillières à Montbazin*, 1983 et *Un site à protéger-Les Salles-Montbazin*, 1983 ; mais aussi les écrits inédits de J.-M. Thomas et les connaissances et les notes de M. l'abbé J. Giry, que les auteurs m'ont communiqués directement.
- 40 - Coordonnées Lambert : X = 709,95 ; Y = 3 137,65 et Z = 23 m. Cf. fig. 1.
- 41 - L. Albagnac, Les monnaies romaines de Montbazin, *B.S.E.S.S.R.*, IV, 1972, p. 61-81 avec planches photographiques.
- 42 - Il s'agit du Chemin des Romains qui reprend approximativement le tracé de la voie Domitienne.
- 43 - Elle se trouve à peu près à 1,5 m de profondeur en face du chemin des Salles à une dizaine de mètres de la route.
- 44 - Cf. *Gallia*, 1964, fasc. 2, p. 494.
- 45 - Cf. H.G. Pflaum, *op. cit.*, p. 74-76, 94, et 109-110. Toutefois, alors que ce grenier d'amphores peut se retrouver dans n'importe quelle villa, la canalisation trouvée peut appartenir à un système d'adduction d'eau et non d'évacuation, ce qui préserve le caractère monumental de la découverte.
- 46 - Celle de Brutus, cf. supra note n° 41.
- 47 - 55 monnaies ont été répertoriées par L. Albagnac, *op. cit.*, p. 75-80.
- 48 - Coordonnées Lambert : X = 709,7 et Y = 3 136,9.
- 49 - Cf. les travaux de V. Serneels, *op. cit.*, et les mentions dans *Gallia*, 1971-II, p. 385 et *Gallia*, 1978-II, p. 443.
- 50 - Coordonnées Lambert : X = 708,5 ; Y = 3 136,5 et Z = 70 m.
- 51 - Si nous plaçons le vicus de *Forum Domitii* dans le quartier des Salles, nous devons voir une villa aux Avenasses et non un autre vicus (cf. l'article de J.-M. Thomas et D.-Rouquette, infra note 56).
- 52 - Cf. les mentions de *Gallia* citées en note 49 et *B.S.E.S.S.R.*, X-XI, 1978-1979, p. 39.
- 53 - Cf. M. Lugand, *op. cit.*, p. 99.
- 54 - *B.S.E.S.S.R.*, III, 1971, p. 6.
- 55 - Coordonnées Lambert : X = 709,1 et Y = 3 136.
- 56 - Un nouvel élément vient renforcer l'idée du rapprochement entre ces deux sites puisqu'un nouveau fragment d'inscription a été retrouvé sur le tènement de Sainte-Colombe, portant les lettres C. VET que l'on rapproche des deux C. Vettius nommés dans l'inscription encadrée dans le mur de l'école (cf. infra notes n° 98 et 103) et dont on ferait le propriétaire de la villa des Avenasses. Cf. la publication de ce fragment, Fragment de cippe funéraire trouvé à Montbazin (Hérault), dans *Bulletin de la Fédération Archéologique de l'Hérault*, 1987, 1-2-3, par J.-M. Thomas et D. Rouquette, p. 60-62. Toutefois si on a tenté d'attribuer chaque nécropole à une catégorie sociale déterminée en fonction de la nature du mobilier trouvé dans les tombes, on peut logiquement être tenté de rapprocher ce C. Vet(ius) de l'affranchi du sévir augustal.
- 57 - Cf. L. Albagnac, *op. cit.*
- 58 - Coordonnées Lambert : X = 709,9 et Y = 3 137,6.
- 59 - Cf. M. Lugand, *op. cit.*, p. 104.
- 60 - Cf. la partie préhistorique de notre article, supra.
- 61 - Du nord-est au sud-ouest, elle emprunte la V.C. n° 7 dite de Montpellier, puis la V.C. n° 9 dite des Romains (toponyme parlant), et enfin la V.C. n° 19 E dite de Poussan à Montbazin.
- 62 - Cf. M. Clavel, *Béziers...*, *op. cit.*, p. 420.
- 63 - Id. p. 415.
- 64 - Cf. plus loin le problème des distances.
- 65 - J.-J. Hatt, *Histoire de la Gaule romaine*, *op. cit.*, p. 93.
- 66 - Il joint le Mas d'Antonègre à la commune de Cournonsec.
- 67 - En gardant le souvenir de cinq bornes.
- 68 - G. Chouquer et F. Favory, *Contribution à la recherche des cadastres antiques*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 1980, vol. 236, p. 56.
- 69 - Renseignement donné par M. l'abbé J. Giry.
- 70 - Il serait intéressant d'y voir un chemin saulnier reliant le littoral à l'arrière-pays, car A. Grenier, *op. cit.*, p. 68, nous dit que « les voies du sel révèlent des transversales qui peuvent remonter jusqu'à la préhistoire ».
- 71 - M. Clavel, *Béziers...*, *op. cit.*, p. 416, fig. 24 et p. 420.
- 72 - G. Chouquer et F. Favory, *Contribution...*, p. 5.
- 73 - Nous rappelons, G. Couquer et F. Favory, *Contribution...*, M. Clavel, *Cadastres...* et G. Chouquer et alii, *Cadastres...*, pour leurs travaux sur la cadastration et la voie Domitienne. Il faut voir également de J. Berthelé, *La voie Domitienne d'Ambrussum au Forum Domitii* mémoire de la S.A.M., IV, 1910, p. 254-285 ; ainsi que P.-L. Bouet, *La Via Domitia du Rhône à Béziers*, D.E.S. d'histoire ancienne, Université de Montpellier, 1963.
- 74 - La découverte du nouveau fragment d'inscription (note 56) peut apporter de nouveaux éléments dans la définition plus précise de la limite ouest de la cité de Nîmes.
- 75 - M. Clavel, *Cadastres...*, *op. cit.*, p. 94.
- 76 - En ce qui concerne les cadastres du Montpellierais, cf. G. Chouquer et alii, *Cadastres...*, p. 96.
- 77 - M. Clavel, *Cadastres...*, *op. cit.*, p. 94.
- 78 - Je remercie J.-L. Fiches qui m'a conseillé sur ces problèmes de cadastres antiques.
- 79 - Cf. mon mémoire de maîtrise, pl. 17.
- 80 - Cf. note n° 44.
- 81 - G. Chouquer et F. Favory, *Contribution...*, p. 40.
- 82 - M. Clavel, *Cadastres...*, p. 241.
- 83 - Cf. l'article de J.-L. Fiches cité en note n° 23 et M. Clavel, *Cadastres...*, p. 214.
- 84 - Sur la date des cadastres, cf. M. Clavel, *Cadastres...*, et G.-Chouquer et alii, *Cadastres...*, *op. cit.*
- 85 - Cf. la publication prochaine des orientations découvertes par M. Lugand et par V. Serneels.
- 86 - Pour ces toponymes, cf. le dictionnaire de F.-R. Hamlin, cité en note n° 29. Les points de carrefour et les crois révèlent l'emplacement d'autels antiques. Cf. G. Chouquer et F. Favory, *Contribution...*, p. 46.
- 87 - Que ce soient les différents Mas, de Lavergne, de Bonnel, Vert et de Plagnol, dont les trois premiers sont pratiquement alignés sur une droite perpendiculaire à la voie Domitienne tandis que le Mas de Pagnol avec ceux de Bonnel et Vert forment trois angles d'un rectangle assez régulier ; ou bien d'autres toponymes comme la Pierre Plate (X = 707,5 et Y = 3 133,9), le croisement des Quatre Chemins (X = 707,7 et Y = 3 133,9), l'Ermitage, les Perrières Basses, Launac, Fabiac ou Grazillan (cf. mon mémoire de maîtrise).
- 88 - Cf. note n° 6.
- 89 - Cf. note n° 83.
- 90 - Cf. H.-G. Pflaum, *op. cit.*, p. 188.
- 91 - Cf. note n° 45.
- 92 - Cf. supra dans le texte et note n° 45.
- 93 - Cf. H.-G. Pflaum, *op. cit.*, p. 150.
- 94 - Cf. supra la localisation de *Forum Domitii*. On doit rappeler l'existence de *Frontiana*, mais par manque de renseignements sur sa localisation et son envergure, nous ne pouvons pas faire d'hypothèse. Néanmoins sur un des sites où on voudrait le placer (Saint-Paul à Mèze), il y aurait les vestiges d'un *castellum*.
- 95 - Cf. note n° 29.
- 96 - Cf. supra le 2° site romain abordé.
- 97 - Cf. les travaux de M. Lugand et de V. Serneels.
- 98 - Cf. E. Bonnet, *La carte archéologique de l'Hérault*, t. X, 1946, et les diverses références ; il s'agit du C.I.L. XII, n° 4 191, cf. fig. 10.
- 99 - Transcription du C.I.L.
- 100 - Par la formule D(iis) M(anibus) suivi du génitif.
- 101 - On peut lire T(estamentum) F(icit) ou F(ieri) (jussit) : le dédicant « en exécution de son testament, a élevé ce tombeau », de son vivant.
- 102 - Hypnos et Eutyches. Cf. I. Kajanto, *The latin Cognomina*, Helsinki, 1965.
- 103 - C. Vettius peut être envisagé comme le propriétaire de la villa des Avenasses. Cf. la note n° 56.
- 104 - Elles sont mentionnées dans les *Inscriptions Latines de Gaule Narbonnaise* (I.L.G.N.) aux n° 544 et 550.
- 105 - Il semble que nous ayons ici une variante provinciale des chapiteaux dits toscans, difficilement datable, probablement importée de Méditerranée orientale. Les lettres grecques peuvent être des marques d'atelier, d'artisan, ou plus vraisemblablement l'identification de la place de ce chapiteau dans l'édifice. Je tiens à remercier J.-C. Bessac pour tous ces renseignements. Cf. J.-J. Herrmann et J.-P. Sodini, Exportation de marbre thasien à l'époque paléochrétienne : le cas des chapiteaux ioniques, *Bulletin de correspondance Hellénique*, 1977, vol. 101, n° 2, p. 471 à 511, notamment p. 491, fig. 45 et 46.
- 106 - Que ce soient les fragments de colonnes, de chapiteaux, de plaques de marbre, de mosaïques et d'enduits peints.
- 107 - Nous devons remarquer que ce site de hauteur où a pris place au Moyen Age la chapelle chrétienne de Saint-Pierre a livré un matériel intéressant, bien qu'étant entièrement recouvert par les habitations médiévales. Il est par conséquent difficile de voir si ce site n'était pas dans l'antiquité un lieu religieux.
- 108 - Répertoire à la Société Archéologique de Montpellier sous le n° 720 ; cf. aussi, *La carte archéologique...*, de E. Bonnet, *op. cit.*